



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070140

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/06/2024 15H37 C:005360 I:30419
V/REF : 946264
V/Email reçu le Vendredi 07/06/2024 à 15H37

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 00609
IMMEUBLE : MARIE ALIBERT -0609
51, RUE MARIE ALIBERT
.
69280 MARCY L'ETOILE

Vaulx en Velin, le 02 Juillet 2024

Référence Marché: M_230860003-1

LOCALISATION : ALLEE N51 - CONTACTER MME COUTARD 07 60357629

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT DANS PARTIE COMMUNES GARAGE 51 PAR LES 2
REGARDS AU SOL

Donneur d'ordre : M. S. BONNY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 11/06 A 13H30 :
ARRIVEE SUR PLACE, PAS D'ACCES

LE 18/06/2024 A 18H15 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DU RESEAU
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET MATERIEL
CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION SUR 25 METRES DE RESEAU A PARTIR DE
2 TABOURETS EAUX USEES / EAUX VANNES
CONTROLE ECOULEMENT - OK
NETTOYAGE DES COMMUNS

LE 01/07 A 08H00 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 TECHNICIENS
ASPIRATION DES REGARDS ET CURAGE DU RESEAU EU/EV DANS LES SOUS-SOLS
INSPECTION TELEVISEE DU RESEAU - AUCUNE CASSURE DANS LE RESEAU
PROBLEME AU NIVEAU DU FOND DU REGARD RV3 - LE REGARD EST REMPLI SUR PLUS
DE 70CM DE GRAVATS ET DE DECHETS
LE REGARD EST TROP PROFOND, CELUI-CI MESURE 1M30D DE PROFONDEUR ALORS
QUE L'ARRIVEE ET LE DEPART DU RESEAU SE TROUVENT A ENVIRON 90CM DE
PROFONDEUR
LES DECHETS STAGNENT A L'INTERIEUR DU REGARD JUSQU'A ATTEINDRE LE NIVEAU
DES EVACUATIONS ET CAUSENT L'OBSTRUCTION DU RESEAU



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070140

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONCLUSION:
NOUS PRECONISONS LA REFECTION ET REHAUSSE DU REGARD RV3 AFIN DE RECREER
UN BON ECOULEMENT
GESTION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT SPECIALISE

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 01/07/24 a 17H02 M. S. BONNY

LE RAPPORT CAMERA VOUS SERA TRANSMIS PROCHAINEMENT.

CS LGESTION Email envoyé le 19/06/24 a 08H24 M. S. BONNY

TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES

SUSPICION D'UNE CASSURE SUR LE RESEAU - PREVOIR UN PASSAGE UN PASSAGE
AINSI QU'UN CURAGE DU RESEAU COLLECTEUR
MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	CU0001-H(s)curage >1er tampon collecteur	2		Pour mémoire
4,00	CU0001-H(s)curage >1er tampon collecteur	4	120,58	482,32
5,00	CU0001-H(s)curage >1er tampon collecteur	6	120,58	602,90
1,00	CU0002-Ffait passage Caméra avec rapport	7	241,17	241,17
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Traitement des déchets	7	72,33	72,33
TOTAL H.T.				1398,72
T.V.A. a 10,00%				139,87
TOTAL T.T.C.En EURO				1538,59

Valeur en votre reglement au 31 Aout 2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070140

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 946264 du 07/06/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

Lieu d'intervention

Rue Marie Alibert
69280 MARCY L ETOILE

THCVRDPCG Tvx hors contra Voirie reseaux Partie cne gar .

01-EE-8504-ENT-61563100

Marché : M - 230860003-1

00609-00001 MARCY L'ETOILE 12 PLS Coll + 12
Gar

Délai

Date limite exécution : 22/06/2024

Observations

INTERVENTION PREVU LUNDI PAR TEL

INTERVENTION SUR LES HEURES D'ASTREINTE INTERDIT

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0001 Forfait curage jusqu'au 1er tampon collecteur (remise au diamètre initial de la canalisation) compris aspiration résidu tartre, graisse, débris, cailloux (unité=Heure) REFOULEMENT DANS PARTIE COMMUNES GARAGE 51 RUE MARIE ALIBERT MARCY L'ETOILE PAR LES 2 REGARDS AU SOL	1,00	120,59	120,59	12,06	132,65
				Total H.T.	120,59
				Total TVA	12,06
				Total TTC	132,65

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BONNY Sullivan le 07/06/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



Bon de Commande

N° : 946264 du 07/06/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **Rue Marie Alibert 69280 MARCY L ETOILE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **07/06/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 946264